

2024-06/09

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 083-218300291-20240624-2024_06_009-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Jacques BERENGER, Céline PELLISSIER, Pascal MONTLAHUC, Marie MEYER, Pascale AUGUET-OTTAVY, Sandrine BUIRON, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Timothée KOENIG

Absents excusés : Cécile AUTRAN (Pascal MONTLAHUC), Michel REZK (Jean-Luc ANTONINI), Aurélie COURANT (Céline PELLISSIER), Nicolas BAGNIS (François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pascale AUGUET-OTTAVY), Laurent DENIS (Jacques BERENGER).

Absents : Jean-Christophe CHAUTARD, Sara SUSINI,

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 14

VOTANTS : 20

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le but de permettre le bon fonctionnement du service de police de la Commune de Callian, il y a lieu de créer un poste.

Le poste concerné est le suivant :

Service Police :

CREATION

- 1 Adjoint technique à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C1, 8^{ème} échelon, IB 387 - IM 373.

SUPPRESSION

- 1 Adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C1, 1^{er} échelon, IB 297 - IM 295.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance